

ADHESION POUR L'HIVER 2024-2025 ET L'ETE 2025

Bulletin rempli et signé, à retourner avec le règlement correspondant, au plus tard avec l'appel à information

NomPrénom.....
 Structure.....
 Adresse
 Code postal
 Ville
 Tél fixeTél Portable.....
 Email
 Site web:

Vous adhérez à l'Office de Tourisme en qualité de (cocher la/les case correspondante) :

Type de structure/établissement	
<input type="checkbox"/> Simple adhérent	
<input type="checkbox"/> Commerce, entreprise, prestataire de services	
<input type="checkbox"/> Prestataire de loisirs	
<input type="checkbox"/> Remontées mécaniques	
<input type="checkbox"/> Ecole de ski	
<input type="checkbox"/> Association locale	
<input type="checkbox"/> Service d'urgence	
<input type="checkbox"/> Hôtel / Pension	
Nombre de chambres	
<input type="checkbox"/> Centre collectif	
Nombre de lits	
<input type="checkbox"/> Résidence de Tourisme avec photo	
Nombre de logements	
<input type="checkbox"/> Camping / Refuge	Vous souhaitez l'option Encart photo + descriptif par saison dans la brochure
Nombre d'emplacements	
<input type="checkbox"/> Agence immobilière / Conciergerie	Oui
<input type="checkbox"/> Loueur de meublés	Non
Nombre de lots	
<i>Si vous ne rentrez dans aucune des catégories, merci de nous consulter.</i>	

Tarifs sur le barème 2024-2025 ci-joint.

Pour plusieurs rubriques :

1 adhésion de base + montant de la colonne « Tarifs 2024-2025 adhérent à l'association » pour chaque rubrique.

Ci-joint mon paiement d'un montant de€

En règlement de ma cotisation à l'Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves et de l'option de promotion choisie

Par virement

Coordonnées bancaires

Crédit Agricole des Savoie

IBAN FR76 1810 6008 1072 2664 3005 065

BIC: AGRIFRPP881

Par chèque n°..... Banque Daté du

A l'ordre de l'Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves

En espèces

Fait à:

Le:

Tampon et signature :

L'Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves est une association loi de 1901.

Son but est de réaliser les mesures tendant à accroître l'activité touristique. Il assume les missions d'accueil et d'information des touristes, ainsi que la promotion touristique et l'animation de la Commune. Il contribue également à assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Le fait de régler votre cotisation marque votre adhésion à l'Office de Tourisme, à ses statuts et projets, et votre positionnement en tant que partenaire de cet organisme.

En outre par ce partenariat, votre cotisation vous donne droit à :

- Prendre part au vote lors des Assemblées Générales et vous présenter comme administrateur.

En plus de la simple cotisation de base :

- Parution dans nos guides thématiques par saisons, selon les modalités définies sur le barème de cotisation joint.
- Parution sur le site Internet de Saint Sorlin d'Arves et de ses sites partenaires.

Pour les prestataires d'activités, de services, les commerçants et les hébergeurs hôteliers ou de plus de 8 lots :

- Un emplacement pour des prospectus de format A5, dans le présentoir de la Maison du Tourisme.

Pour les prestataires d'activités :

- Invitation à des pots d'accueil pour présentation du programme d'activités lors de la saison d'été.

Ce que l'Office de Tourisme attend de vous :

- Votre participation et votre engagement lors des Assemblées Générales ;
- Vos idées et suggestions en matière d'amélioration des services de l'OT, en participant à son enquête satisfaction dédiée aux professionnels du tourisme ;
- Votre participation à l'observation touristique du territoire : fourniture de données de fréquentation et d'offre ;
- Votre aide et éventuellement participation lors des manifestations et animations organisées par l'Office de Tourisme ;
- En tant que membre de l'Office de Tourisme, le respect de son image et de ses actions.

Espérant que notre COLLABORATION sera conviviale et efficace,

L'Equipe de l'Office de Tourisme